



des images pour adoucir les maux

Artistes, venez partager avec nous le projet des 111 des Arts

INFORMATIONS GENERALES

Lyon - Paris – Toulouse-Lille

LE CONCEPT

Une fois par an, aux mois de Novembre et Décembre (au mois de mars ou septembre pour Lille), les associations les 111des Arts de Lyon, Paris, Toulouse et Lille organisent une Exposition-Vente caritative d'œuvres d'art. Chaque ville réunit les œuvres de 111 artistes contemporains vivants, de toutes générations, nationalités, notoriété, tendances et techniques. Les artistes, sélectionnés par un jury indépendant, doivent exposer au minimum 11 œuvres d'un format défini de 20 cm x20 cm. A Paris, certains artistes présentent également des volumes.

LES OBJECTIFS

Soutenir, par des dons issus des recettes de la vente (don global de plus de 200.000 euros par an, en moyenne sur les dix dernières années) les enfants atteints de cancers en général et de leucémies en particulier, leurs familles et les équipes hospitalières qui les soignent, en améliorant les conditions d'hospitalisation dans les services d'hématologie et d'oncologie pédiatrique et en favorisant la recherche sur ces maladies de l'enfant.

Apporter aux artistes membres de l'association une opportunité de présenter leurs œuvres à un large public et de participer à une œuvre humanitaire particulièrement digne d'intérêt.

LES MODALITES PRATIQUES

Les artistes peuvent postuler dans les villes de leur choix, mais doivent envoyer un dossier dans chacune des villes dans lesquelles ils sont candidats. Ces dossiers sont traités de façon autonome par chacune des Associations

Le dossier d'appel à candidature, même s'il est par son contenu largement commun aux quatre villes, est différent d'une ville à l'autre et doit être téléchargé pour chaque Association à partir du site web qui lui est propre. Celui des 111 des arts Paris est le : www.les111desartsparis.fr

L'exposition-vente parisienne se déroulera du Samedi 19 au Dimanche 27 Novembre 2022

A la Mairie du 8^{ème} arrondissement de Paris, 3 rue de Lisbonne, 75008-PARIS

DOSSIER DE CANDIDATURE 2022

Les 111 des Arts-Paris

REGLEMENT LES 111 DES ARTS-PARIS

CE DOSSIER EST A RENVOYER AU PLUS TARD LE JEUDI 21 AVRIL, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI .

SELECTION DES ARTISTES PARTICIPANT A L'EXPOSITION-VENTE 2022

Cette sélection se fera par un jury indépendant, regroupant six personnalités du monde de l'art, renouvelé chaque année, qui se réunit pour examiner les deux œuvres originales présentées par chaque artiste dans son dossier de candidature.

PART REVENANT AUX ARTISTES

Chaque œuvre est vendue 111 euros (222 euros pour les volumes) plus prix du cadre s'il y a lieu.

Sur ce montant, 55 euros par œuvre vendue (110 euros pour les volumes) sont versés à l'artiste à titre de défraiement.

QUANTITE

Chaque artiste sélectionné s'engage à remettre, avant le début de l'Exposition-Vente, un minimum de 9 œuvres, en plus des deux adressées dans le dossier de candidature. Il lui est cependant recommandé d'en prévoir davantage qu'il pourra livrer au début ou pendant l'exposition, en fonction du rythme de ses ventes. Ces œuvres devront être de facture identique à celle des œuvres présentées dans le dossier de candidature.

REGLEMENT DES VENTES

Le décompte des œuvres vendues est réalisé à la fin de l'exposition. Dans le mois suivant, chaque artiste recevra un chèque correspondant au défraiement de ses ventes déduction faite des frais en cas de renvoi postal de ses œuvres.

LISTE D'ACQUEREURS

La liste de ses acquéreurs sera remise à chaque artiste.

L'Association et les peintres sélectionnés s'engagent à ne pas utiliser les coordonnées des acheteurs à d'autres fins que les invitations à leurs expositions.

COMPOSITION DE CHAQUE DOSSIER 2022

Le dossier à adresser à l'Association Les 111 des Arts-Paris comprend :

- 1- **deux exemplaires de la fiche de candidature** ci-jointe page 3, écrite en capitales, dont l'une est collée sur la couverture extérieure de la chemise cartonnée contenant le dossier et la deuxième mise dans le dossier.
- 2- **deux originaux** de format carré 20x20 sans marge supplémentaire (les candidats qui ne respecteront pas ce format seront écartés), sur tous matériaux d'épaisseur inférieure à 2 cm, les œuvres sur papier devant être marouflées sur un support rigide plat. Les artistes doivent inscrire clairement au dos de chaque œuvre sur des étiquettes autocollantes leur nom, la date et un titre de leur choix.

Les artistes souhaitant présenter des **volumes** doivent de même adresser avec leur dossier **deux œuvres originales** représentatives de celles qui seront proposées à la vente, étant précisé que les artistes qui souhaitent postuler à la fois pour des carrés et pour des volumes doivent nous adresser deux dossiers distincts, qui feront l'objet d'une sélection distincte.

Ces deux œuvres originales, carrés ou volumes, doivent être représentatives de celles qui seront proposées à la vente.

Les artistes devront également nous fournir un **fichier** contenant la photo au format jpg 600X600 pixels – œuvre plein cadre -- de chacune de leurs deux œuvres originales (carrés ou volumes) **à adresser par mail** à l'adresse suivante : janick111@orange.fr

En cas de sélection, les dossiers sont conservés jusqu'à la fin de la manifestation. Sinon ils seront retournés aux artistes aux frais de l'Association dans les meilleurs délais.

- 3- un CV actualisé sur une page maximum, précisant la démarche artistique et indiquant la(les) technique(s) utilisée(s).
- 4- si possible, quelques photos de travaux récents ou un catalogue.
- 5- un chèque d'adhésion à l'Association de 25€ (un seul chèque en cas de double candidature pour des carrés et des volumes), cette adhésion donnant droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant (article 200 du Code Général des Impôts), non remboursable en cas de non sélection.
- 6- Une enveloppe prenant en compte la fragilité des œuvres, **non affranchie**, à l'adresse de l'artiste pour le retour de son dossier aux frais de l'Association en cas de non sélection.



LE TOUT ENFERME DANS UNE CHEMISE CARTONNÉE DE FORMAT A4 A TROIS RABATS ET A ELASTIQUES AUX ANGLES

(sauf pour les volumes qui devront faire l'objet d'un emballage adapté en plus de la chemise cartonnée)

INFOS PRATIQUES

ENVOI DES DOSSIERS : Dates limites et adresses

Les dossiers incomplets ou remis après la date limite ne seront pas retenus.

L'association décline toute responsabilité pour les dégâts causés lors des transports.

Aucun envoi en recommandé ou Chronopost, seulement DES COLISSIMOS.

Envoi des dossiers : au plus tard le jeudi 21 avril, le cachet de la Poste faisant foi

à l'adresse suivante:

**Les 111 des Arts-Paris
chez Mr et Mme SPIRA-DURANTHON
4 Avenue Hoche 75008 PARIS**

Contact : **M.Ch SPIRA-DURANTHON** - les111desartsdeparis@gmail.com
mariechris.sd@gmail.com

Date de l'Exposition-Vente : du samedi 19 Novembre au dimanche 27 novembre 2021

A la Mairie du 8^{ème} Arrondissement de PARIS, 3 rue de Lisbonne 75008-PARIS

.....

FICHE DE CANDIDATURE à remplir en double exemplaire

Un exemplaire à coller sur la couverture du dossier

Un exemplaire à remettre dans le dossier

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES TRES LISIBLEMENT

| | | |
|---|------------------------|--------------------|
| NOM : | Prénom: | |
| Adresse : <i>(rue, CP, ville)</i> | | |
| Téléphone fixe : | Portable : | |
| E-mail : | Site Internet : | |
| NOM D'ARTISTE* : | | |
| Technique(s) utilisée(s) : | | |
| Fait à | le, | Signature : |

* Tel que vous souhaitez le voir apparaître sur les panneaux et tout support de communication.